

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2020

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes, Françoise CLEMENT – Sébastien RATHIER – Olivier MOREAU – Françoise ROCHE – Laëtitia JEANNIN – Louis AYNES – Jean-Pierre BRUYERE – Audrey PEURIERE – Monique RATHIER – Françoise DOITRAND.

Absent : Mr Sigismond ROZANSKI, qui a donné procuration à Mme Françoise CLEMENT

Secrétaire de séance : Sébastien RATHIER

Les conditions sanitaires à ce jour imposent des normes de distanciation sociale précises. Il semble donc impossible d'ouvrir la salle du conseil municipal au public pour cette séance. La salle étant par ailleurs de surface suffisante pour accueillir les 11 membres dudit conseil municipal. Le « huis-clos » est accepté à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

I – PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DES DIFFERENTS PROJETS MIS EN PLACE SOUS LA MANDATURE 2014-2020 :

Cette présentation est faite à partir d'un document proposé aux conseillers municipaux plusieurs jours auparavant : après une présentation globale de la commune, sont repris les tableaux récapitulatifs des CA et BP 2019, puis avec plus de détails les différents projets proposés dans le cadre des demandes de subventions.

II – PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL :

Sont présentés les différents documents budgétaires : le budget primitif, le budget supplémentaire, le compte administratif, le compte de gestion, les budgets annexes. Les principes d'élaboration et de vote du budget sont rappelés.

III – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 VOTE EN FIN DE MANDAT 2004-2020 :

Le Compte Administratif 2019 a été voté par les conseillers municipaux de la mandature 2004-2020 puisque cette partie du budget relève de leur fonction de conseillers. Une présentation en est faite aux conseillers 2020-2026 à titre informatif.

IV -MISE EN PLACE DES COMMISSIONS ET REPARTITION ENTRE LES CONSEILLERS :

- **SIEL :** 1 titulaire : Monsieur Olivier MOREAU
1 suppléant : Monsieur Sigismond ROZANSKI
- **SIE La Bombarde :** 2 titulaires : Messieurs Sébastien RATHIER et Sigismond ROZANSKI
2 suppléants : Monsieur Louis AYNES, Madame Monique RATHIER
- **CNAS :** 1 élu : maire : Madame Françoise CLEMENT
1 agent : secrétaire de mairie : Madame Huguette BANUS

- **CCAS** : Maire : Madame Françoise CLEMENT
4 élus : Mesdames Françoise DOITRAND, Audrey PEURIERE, Françoise ROCHE,
Monsieur Sigismond ROZANSKI
4 non-élus : Mesdames Sandrine MARIN, Maritchu CLEMENT, Evelyne VALLENSANT,
Germaine BONNEFOND, Françoise MOUSSE
 - **CAO** : Maire : Madame Françoise CLEMENT
Adjoints : Messieurs Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Olivier MOREAU
Conseillers : Mesdames Françoise ROCHE et Monique RATHIER
 - **Commission technique** (bâtiments communaux, voirie, espaces verts,...) :
Responsable : Monsieur Sigismond ROZANSKI
Conseillers : Messieurs Louis AYNES, Jean-Pierre BRUYERE, Olivier MOREAU,
Madame Audrey PEURIERE
 - **Commission administrative** (sécurité, formalités, DUER, contrats maintenance/sécurité, SDIS, gestion locative, cimetière/informatisation,...)
Responsable : Monsieur Olivier MOREAU
Conseillers : Madame Françoise ROCHE, Monsieur Sébastien RATHIER
 - **Commission école/culture** :
Responsable : Madame Françoise CLEMENT
Conseillers : Monsieur Jean-Pierre BRUYERE, Madame Laëtitia JEANNIN
 - **Commission économie, urbanisme, commerces** :
Responsable : Monsieur Sébastien RATHIER
Conseillers : Mesdames Laëtitia JEANNIN, Françoise CLEMENT, Monsieur Louis AYNES
 - **Commission Communication** :
Responsable : Monsieur Sébastien RATHIER
Conseillers : Monsieur Jean-Pierre BRUYERE, Mesdames Françoise ROCHE, Audrey PEURIERE
 - **Correspondant Défense** : Monsieur Sébastien RATHIER
 - **CCID** : Maire : Madame Françoise CLEMENT
6 titulaires (non élus), 6 suppléants (non-élus)
- La liste définitive sera communiquée dès que validée par les services de la DGFIP.
- **Commission de contrôle des listes électorales** : 3 membres
1 conseiller volontaire : Madame Françoise ROCHE
1 délégué de l'administration désigné par le Préfet :
1 délégué désigné par le Président du TGI :
 - **Des groupes-projets en fonction des projets à travailler** (dont l'ancienne commission « Aménagement du territoire »)

V – AFFAIRES COURANTES :

1.1. Convention Commune/Fourrière du Roannais

A l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour renouveler et signer une nouvelle convention avec la ville de Roanne pour bénéficier des services des 2 associations protectrices des animaux (SPA pour les chiens et Arche de Noé pour les chiens). Cette convention libère la commune de l'obligation légale d'avoir une fourrière sur son territoire.

La convention sera valable 5 ans, du 01/01/2021 au 31/12/2025.

Coût : 2021 : 0,40€/habitant, 2022 : 0,41€/habitant, 2023 : 0,42€/habitant, 2024 : 0,43€/habitant.

1.2. Projet Ecole Numérique Rurale

L'Education Nationale propose une aide financière pour les communes à hauteur de 50% du TTC pour l'achat de matériel informatique. A l'unanimité, les conseillers municipaux décident de déposer un dossier dans le cadre du RPI (avec portage par une des 3 communes), dossier établi en fonction des souhaits des enseignants des 3 sites.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

1.3. Poteau incendie

Dans le cadre de la protection incendie (demande par rapport à un permis de construire mais également amélioration du DECI), un poteau incendie sera implanté Allée du Château au plus près de la Route du Tacot.

Les travaux sont prévus (via la SAUR) la semaine du 13 juillet 2020.

1.4. Vote du budget

Le budget primitif 2020 sera proposé au vote lors de la prochaine réunion du conseil municipal, soit le lundi 22 juin à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.